



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 4 mai 2022 — N° 55

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Line Létourneau, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la santé mentale.

M. Campeau (Bourget) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Sylvain Mandeville, directeur général du cégep Marie-Victorin.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gilles Pépin pour son engagement bénévole et communautaire.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le succès du Chantier main-d'œuvre Haut-Richelieu.

4 mai 2022

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la santé mentale.

Mme Proulx (Berthier) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Dominic Bibeau et Martin Provost dans le cadre de la Journée internationale des pompiers.

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Vanessa Riopel pour sa contribution au rayonnement des femmes dans le monde du sport.

Mme Blais (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marcel Bouchard, lauréat d'un prix Hommage bénévolat-Québec.

Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner la contribution de M. Abdelaziz Rzik et du Centre communautaire Annour au mieux-être de la communauté de Montréal-Nord.

À 9 h 52, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

1000

4 mai 2022

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 992 Loi modifiant le Code du travail afin d'actualiser la notion d'établissement dans le cadre de l'application des dispositions relatives aux briseurs de grève

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 992.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 82 concernant l'encadrement des guichets automatiques de cryptomonnaies, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 29 mars 2022 par M. Leitão (Robert-Baldwin);

(Dépôt n° 540-20220504)

La réponse à la question écrite n° 86 concernant le rehaussement du financement des maisons de fin de vie et la signature d'une nouvelle convention de financement, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 avril 2022 par M. LeBel (Rimouski).

(Dépôt n° 541-20220504)

4 mai 2022

Dépôts de pétitions

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 451 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le gel des tarifs d'électricité et la fixation annuelle du tarif par la Régie de l'énergie.

(Dépôt n° 542-20220504)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. LeBel (Rimouski) dépose :

Une déclaration commune de la Coalition pour la dignité des aînés intitulée *États généraux – conditions de vie des aînés*.

(Dépôt n° 543-20220504)

Motions sans préavis

Mme Richard (Duplessis), conjointement avec Mme Sauvé (Fabre), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant des investissements en soins à domicile; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

4 mai 2022

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec Mme Melançon (Verdun), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Gaudreault (Jonquière), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que toutes les organisations doivent être exemplaires dans la prévention du harcèlement psychologique et du harcèlement sexuel;

QU'elle souligne que l'industrie de la construction n'en fait pas exception et qu'elle a la responsabilité d'assurer un milieu de travail sain et exempt de toute forme de harcèlement pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs;

QU'elle rappelle qu'en 2021, les femmes ne représentaient que 3,27 % de la main-d'œuvre totale de l'industrie et qu'environ 55 % de celles-ci quittent les chantiers après cinq ans;

QUE l'Assemblée nationale réitère qu'en vertu de la Loi sur les normes du travail, les employeurs sont tenus d'adopter une politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel et de s'assurer de son respect.

Enfin, que l'Assemblée nationale exige de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec qu'elle lance une enquête afin de faire la lumière sur les récentes révélations concernant la présidence de la FTQ-Construction.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 313 en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

4 mai 2022

Mme Melançon (Verdun), conjointement avec Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M. Gaudreault (Jonquière) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant l'identification des efforts requis pour l'atteinte de la totalité de la cible de réduction des GES prévue au Plan pour une économie verte 2030; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Zanetti (Jean-Lesage) présente une motion concernant l'évaluation du plan de Québec solidaire visant à mettre fin aux listes d'attente en santé mentale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet « Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire incluant la formation professionnelle » du portefeuille « Éducation »;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet « Métropole » du portefeuille « Affaires municipales et Habitation »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du portefeuille « Relations internationales et Francophonie »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet « Finances » du portefeuille « Finances »;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet « Énergie et Ressources naturelles » du portefeuille « Énergie et Ressources naturelles »;

4 mai 2022

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet « Aînés et proches aidants » du portefeuille « Santé et Services sociaux »;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet « Environnement et Lutte contre les changements climatiques » du portefeuille « Environnement et Lutte contre les changements climatiques »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet « Économie – volet Investissement Québec » du portefeuille « Économie et Innovation »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet « Économie – volet PME et Innovation » du portefeuille « Économie et Innovation »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du portefeuille « Sécurité publique »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet « Famille » du portefeuille « Famille ».

À 11 h 09, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 5 mai 2022, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

4 mai 2022

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec Mme Melançon (Verdun), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Gaudreault (Jonquière), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski) :

(Vote n° 313)

POUR - 109

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	(Champlain)	(Côte-du-Sud)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Robitaille (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Roy (IND)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Samson (IND)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charbonneau (PLQ)	Labrie (QS)	Ménard (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charest (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Zanetti (QS)
D'Amours (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	
David (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	LeBel (IND)	Proulx (CAQ)	
Dorismond (CAQ)	(Rimouski)	(Berthier)	